

UNION DÉPARTEMENTALE DES SYNDICATS

Confédération Générale du Travail **FORCE OUVRIÈRE** DES CÔTES D'ARMOR

La contre-réforme des retraites, c'est non !

L'UD CGTFO 22 ne laissera pas passer une réforme des retraites contraire aux intérêts des travailleurs, sans appeler à la mobilisation de toute la classe ouvrière.

Nous ne lâcherons pas !

Sans ambiguïté, sans hésitation, retrait du projet Borne-Macron

Parce que la guerre en Ukraine menace à tous moments de dégénérer en conflit majeur ;
Parce que l'inflation rogne toujours plus les salaires, les pensions, les allocations des travailleurs ;
Parce que les plus riches engrangent encore et toujours plus de bénéficiaires, et veulent continuer à le faire ;
Parce que la crise énergétique organisée menace ;
Parce qu'ils ont déjà réussi à réduire drastiquement le droit au chômage et à la formation professionnelle.

Il faudrait que nous acceptions le projet de contre-réforme d'un départ à la retraite à 65 ans voire plus ?! Il faudrait que nous acceptions de cotiser encore et toujours plus pour une retraite des morts ?!

Pour le bureau de l'UD CGTFO 22, c'est **NON** !

Le gouvernement voudrait nous faire croire à un problème de financement du régime ; or son objectif, c'est de financer les entreprises du capital sur le dos des travailleurs. Il a déjà déversé plus de 160 milliards d'€ d'aides aux entreprises, sans contreparties. Le gouvernement est très clair :

- L'annonce : l'âge de départ à la retraite de 62 à 65 ans ;
- L'excuse : l'équilibrage du régime ;
- La diversion : l'employabilité des séniors.

Nous affirmons que les retraites sont financées, que notre système de répartition fonctionne. C'est un fait établi (cf. le COR).

Nous affirmons qu'il n'existe pas de problème « séniors » ; s'il y en a un, c'est bien celui du curseur de départ à la retraite.

Rappelons les revendications de l'UD CGTFO 22 : nous voulons partir en retraite en bonne santé, sans arthrose ni arthrite, et pour ce faire, 37.5 c'est la bonne température :

- 37.5 années de cotisations ;
- 60 ans à taux plein ;
- Retour aux 10 meilleures années pour le privé ; maintien des 6 derniers mois dans le public ;
- Maintien du système par répartition. Non à la capitalisation ;
- Maintien des codes des pensions civiles et militaires, et de tous les régimes spéciaux.

L'UD FO 22 estime que nous connaissons déjà le contenu du projet du gouvernement, et qu'en la matière, il n'y a rien à concerter. **NON** aux salaires de misère ; **NON** à la retraite des morts !

La Sécurité Sociale et la retraite, c'est notre héritage autant que notre avenir. Il est de notre responsabilité devant l'Histoire de refuser tout recul annoncé de nos droits. Réunissons nos syndicats, bloquons dès à présent la contre-réforme du gouvernement :

L'HEURE EST LA GRÈVE INTERPROFESSIONNELLE RECONDUCTIBLE

Saint Briec, le 16 décembre 2022
Votée à l'unanimité,